



Conférence Africaine sur l'Efficacité Énergétique

Faire progresser l'agenda africain
d'efficacité énergétique par des
partenariats stratégiques

Communiqué

10-11 Décembre 2025
Addis Abeba, Ethiopie

ORGANISATEUR



Partenaires



Partenaires



Partenaires, sponsors et Partisans

Partenaires africains



**ECOWAS CENTRE FOR RENEWABLE ENERGY
AND ENERGY EFFICIENCY**



**East African Centre of Excellence for
Renewable Energy and Efficiency**



Partenaires internationaux



**Funded by
the European Union**



**UNITED NATIONS
INDUSTRIAL DEVELOPMENT ORGANIZATION**
Progress by innovation



1. **Nous**, Ministres de de l'Afrique du Sud, Djibouti, d'Éthiopie, du Libéria, du Malawi, de Tanzanie et du Zimbabwe, avec le soutien des distingués délégués à la 1ère Conférence Africaine sur l'Efficacité Énergétique (AfEEC), représentant l'Algérie, le Bénin, le Botswana, le Burundi, le Cameroun, la République Centrafricaine, les Comores, la République Démocratique du Congo, l'Eswatini, la Guinée Équatoriale, le Gabon, la Guinée, la Guinée-Bissau, le Ghana, le Kenya, le Lesotho, le Mali, le Libéria, le Maurice, la Mauritanie, le Maroc, le Mozambique, le Nigeria, le Rwanda, le Sénégal, les Seychelles, le Soudan, la Somalie, le Soudan du Sud, la Tunisie, le Togo, l'Ouganda, la Zambie, ainsi que les institutions partenaires — la Commission de l'Union Africaine (CUA), la Commission Africaine de l'Énergie (AFREC), l'Agence de développement de l'Union Africaine (AUDA-NEPAD), la Banque Africaine de Développement (BAD), les Communautés Économiques Régionales (CER), le Centre d'Excellence pour les Énergies Renouvelables et l'Efficacité Énergétique d'Afrique de l'Est (EACREEE), le Centre Régional pour les Énergies Renouvelables et l'Efficacité Énergétique (RCREEE), le Centre de la CEDEAO pour les Énergies Renouvelables et l'Efficacité Énergétique (CEEREAC), le Centre de la SADC pour les Énergies Renouvelables et l'Efficacité Énergétique (SACREEE), l'Union Européenne, la Commission économique des Nations Unies pour l'Afrique (CEA) le Programme des Nations Unies pour l'Environnement (PNUE), l'Organisation des Nations Unies pour le Développement Industriel (ONUDI), le Partenariat Afrique-UE pour l'Énergie (PAEE), Sustainable Energy for All (SEforALL), l'Agence Internationale de l'Énergie (AIE), le Partenariat pour l'Efficacité Énergétique dans les Bâtiments (PEEB), CLASP, le South African National Energy Development Institute (SANEDI), l'Association des régulateurs d'électricité (AFUR), l'Association des Sociétés d'électricité Africaine (ASEA), Centre pour l'Energie de l'ASEAN, OLADE, Energie Centre de SAARC et l'Organisation pour le Développement et la Coopération de l'Interconnexion Énergétique Mondiale (GEIDCO).
2. **Exprimons** notre sincère gratitude au Gouvernement de la République Fédérale Démocratique d'Éthiopie et à la Commission Africaine de l'Énergie (AFREC) de l'Union Africaine pour avoir co-organisé la toute première Conférence Africaine sur l'Efficacité Énergétique, placée sous le thème « Faire progresser l'agenda africain de l'efficacité énergétique par des partenariats stratégiques », **les 10 et 11 décembre 2025, au siège de l'Union Africaine à Addis-Abeba, Éthiopie.**
3. **Prenons acte** du rôle essentiel de l'efficacité énergétique, considérée comme le «premier combustible », dans la réalisation des objectifs africains de développement énergétique — équité, sécurité et durabilité — au cœur de l'Agenda 2063, et **reconnaissons** sa contribution stratégique aux initiatives phares telles que le Marché Unique Africain de l'Électricité (AfSEM), le Schéma Directeur du Système Électrique Continental (CMP), le Programme de Développement des Infrastructures en Afrique (PIDA), le Programme Africain de Transition Énergétique, le Programme Africain de Cuisson Propre et l'Initiative Mission 300.

4. **Reconnaissons** que l'efficacité énergétique est un pilier clé du développement durable, de la croissance économique et d'une transition énergétique juste en Afrique, et soulignons que son expansion à grande échelle apporte de vastes bénéfices socio-économiques, notamment un meilleur accès à l'énergie, une résilience climatique renforcée, le développement des chaînes de valeur locales et la création de nouveaux emplois.
5. **Applaudissons** les efforts continus de l'AFREC pour mettre en œuvre la Stratégie Africaine d'Efficacité Énergétique et son Plan d'Action Africains (AfEES), ainsi que pour opérationnaliser l'Alliance Africaine pour l'Efficacité Énergétique (AfEEA), adoptée lors de la **46e session ordinaire du Conseil Exécutif des Chefs d'État et de Gouvernement africains**, en tant que plateforme collaborative pour les parties prenantes impliquées dans les programmes nationaux, régionaux et continentaux d'efficacité énergétique.
6. **Saluons** les Centres Régionaux pour les Énergies Renouvelables et l'Efficacité Énergétique, le PNUE, l'ONUDI, SEforALL, Mission Efficiency, l'AIE, le PEEB, CLASP, SANEDI, l'AFUR, l'GEIDCO, l'APUA et l'Alliance for Rural Electrification (ARE) pour avoir rejoint l'Alliance Africaine pour l'Efficacité Énergétique.
7. **Reconnaissons** les efforts en cours du Ministère de l'Électricité et de l'Énergie de la République d'Afrique du Sud et de l'Union Africaine, à travers l'AFREC, avec l'appui précieux du Programme des Nations Unies pour l'Environnement (PNUE), pour établir le Fonds Africain pour l'Efficacité Énergétique (AfEEF) — un programme phare du G20 présidé par l'Afrique du Sud — en tant que mécanisme continental destiné à mobiliser les ressources financières nécessaires et à accélérer les investissements pour soutenir la mise en œuvre d'initiatives d'efficacité énergétique dans les 55 États membres de l'Union Africaine.
8. **Réaffirmons** notre engagement à promouvoir des initiatives d'efficacité énergétique dans les sous-secteurs de l'électricité, de l'industrie, des bâtiments, des transports, de l'agriculture et des appareils ménagers, et réitérons l'objectif fixé dans l'AfEES visant à augmenter la productivité énergétique du continent de 50 % d'ici 2050 et de 70 % d'ici 2063, conformément à l'engagement mondial de doubler l'amélioration de l'efficacité énergétique d'ici 2030.
9. **Soulignons** la nécessité critique de renforcer les systèmes d'information énergétique nationaux pour garantir des statistiques fiables et opportunes, comparables au niveau régional et continental, permettant un suivi efficace des progrès des interventions d'efficacité énergétique, une meilleure orientation des investissements et une information solide pour les politiques publiques.

- 10. Reconnaissons** le soutien précieux des partenaires aux initiatives d'efficacité énergétique en Afrique et le rôle essentiel qu'ils jouent dans la mobilisation de ressources techniques et financières, et **appelons** au renforcement de la coopération entre toutes les parties prenantes au sein de l'AfEEA pour accélérer la mise en œuvre et étendre l'impact à travers le continent.

En reconnaissance de l'importance de l'efficacité énergétique et la nécessité d'actions collectives, nous décidons d'entreprendre les actions suivantes :

- 11. Soutenir** la création d'un environnement favorable à travers le renforcement et l'harmonisation des politiques, lignes directrices et réglementations en matière d'efficacité énergétique en Afrique afin de libérer les investissements nécessaires pour atteindre l'objectif mondial en matière d'efficacité énergétique, améliorer l'accès à l'énergie et contribuer à un avenir africain sobre en carbone.
- 12. Renforcer** les chaînes de valeur des technologies propres en Afrique grâce à la recherche et au développement, à l'établissement de pôles industriels et au développement des compétences afin de maintenir la dynamique de l'efficacité énergétique sur le continent.
- 13. Soutenir** la création et le renforcement d'institutions nationales, régionales et continentales pour coordonner la mise en œuvre des programmes d'efficacité énergétique en Afrique.
- 14. Aligner** les programmes nationaux et régionaux d'efficacité énergétique avec l'AfEES et l'AfSEM afin d'assurer la cohérence entre les actions d'efficacité énergétique, le développement des réseaux régionaux et l'intégration du marché électrique continental dans le cadre de l'Agenda 2063.
- 15. Mobiliser** les soutiens techniques et financiers nécessaires pour la mise en œuvre des initiatives d'efficacité énergétique à l'échelle du continent.
- 16. Promouvoir** l'utilisation du Système d'Information sur le Renforcement des Capacités Énergétiques, une plateforme africaine de connaissances et de partage d'expériences hébergée par l'AFREC, afin d'accélérer le développement des compétences des professionnels et acteurs de l'efficacité énergétique.
- 17. Réaffirmer** notre soutien aux efforts de l'AFREC pour améliorer les Systèmes d'Information Énergétique Nationaux et Régionaux et renforcer les capacités institutionnelles en matière de statistiques énergétiques.

18. Soutenir la pleine opérationnalisation de l'AfEEA et la mise en place de l'AfEEF pour l'accélérer le développement énergétique de l'Afrique.

Nous **demandons** à la Commission Africaine de l'Énergie d'institutionnaliser la Conférence Africaine sur l'Efficacité Énergétique.

Nous attendons avec intérêt la deuxième édition de la Conférence africaine sur l'efficacité énergétique.

Adopté lors de la Première Conférence Africaine sur l'Efficacité Énergétique.

Siège de l'Union Africaine, Addis-Abeba, Éthiopie, 11 décembre 2025.